

Exercer la mission de référent ou conseiller AFEST

Gestion des ressources humaines - 2026

En résumé

A l'issue de la formation, vous pourrez valider la certification "Exercer la mission de référent AFEST en TPE-PME", (Certificat de Compétences en Entreprise-CCE) inscrite au répertoire spécifique de France Compétences sous le n° 6434 et délivrée par CCI France depuis le 15/11/2023.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "Mon Compte Formation".

Objectifs :

- Repérer les conditions favorables à la mise en œuvre d'une AFEST.
- Co-construire une ingénierie de parcours et les outils associés.
- Animer, coordonner et suivre l'AFEST.
- Transmettre la méthodologie pour autonomiser le tuteur AFEST.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Toute personne amenée à concevoir et piloter une AFEST en entreprise.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un formateur consultant spécialisé dans l'ingénierie pédagogique et dans la transmission des savoirs et savoir-faire.
Tous nos formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. Introduction à l'AFEST

- Définition d'une AFEST.
- Cadre réglementaire et particularités.
- Les enjeux de l'AFEST.
- La place de l'entreprise dans une AFEST.

1 540 €

Net de taxes

P5 CONSAFEST 22-D25



4 jours, soit 28 heures



Eligible au CPF
Formation certifiante

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 01 juin 2026, mar 02 juin 2026,
lun 08 juin 2026, mar 09 juin 2026



2. Le process de l'AFEST

Les conditions préalables à la mise en œuvre.

Les éléments de réussite et les écueils.

Les parties prenantes, les acteurs, leurs rôles, missions et moyens d'action.

Le rôle du tuteur.

Les séquences structurantes : situations de travail et analyses réflexives.

3. Les livrables de l'AFEST

Les référentiels de compétences.

Le travail réel / le travail prescrit.

Le diagnostic.

Le positionnement.

La progression pédagogique.

Les éléments de preuve : définition, exemples.

Les techniques de questionnement et d'observation en situation de travail.

Le protocole individuel de formation.

Les outils de pilotage : rétroplanning, bilan intermédiaire, débriefing, phase réflexive, bilan final...

4. L'ingénierie de parcours

Les situations de travail / situations apprenantes.

Les compétences visées.

La conception et ajustement du parcours.

Définition des modalités d'évaluation des acquis.

5. Évaluation du parcours

Définition et objectifs d'une évaluation : diagnostic, formative, sommative, satisfaction, impact.

Le droit à l'erreur.

Les modalités d'évaluation.

Les niveaux d'évaluation.

6. Bilan et transférabilité des compétences du référent vers le tuteur

Définition de la transférabilité.

Duplication des bonnes pratiques.

Retour sur investissement de l'entreprise.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Méthodes pédagogiques active, basée sur une alternance d'exposés et de mises en situation pratiques et personnalisées. Les apprenant construiront la boîte à outils comprenant l'ensemble des supports et documents nécessaires au déploiement de l'AFEST dans l'entreprise et à l'accompagnement des tuteurs.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

